

PROTOCOLE SANITAIRE RELATIF A L'ACCUEIL DES ENFANTS LORS DES TEMPS PERISCOLAIRES POUR LA PERIODE DU 25/05/2020 JUSQU'A NOUVEL ORDRE

SIVOM VAL DE BANQUIERE- COMMUNE DE LA TRINITE

ACM MERCREDIS : VICTOR ASSO MATERNELLE

Après avoir pris connaissance du protocole « pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs » au sein de l'établissement **Victor Asso** et en cohérence avec les mesures et dispositions décidées par la commune de La Trinité voici ci-après les modalités d'accueil des enfants lors des mercredis.

GESTES BARRIERES :

GESTES BARRIERES (GENERAL)

COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



- 

Se laver très régulièrement les mains
- 

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- 

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- 

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

A ces mesures barrières se rajoute la nécessité de la distanciation sociale (1m de distance) pour chaque temps et chaque lieu et l'interdiction de se toucher le visage. Le lavage des mains est essentiel dans la journée, il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties de la main pendant 30s comme le schéma ci-dessous.



- 

Se mouiller les mains et appliquer du savon.
- 

Se frotter les mains, paume contre paume.
- 

Les doigts entrecroisés, se frotter les mains l'une contre l'autre, puis frotter la paume droite contre le dos de la main gauche, et inversement.
- 

Plier les doigts et les placer dans la main opposée, puis frotter latéralement le dessus des doigts contre la paume.
- 

Ensermer chaque pouce avec la main opposée, puis frotter en effectuant une rotation.
- 

Frotter le bout des doigts dans la paume de la main opposée. Répéter l'opération avec l'autre main.
- 

Rincer les mains sous de l'eau courante.
- 

Sécher complètement les mains, puis les désinfecter.

Les mains doivent ensuite absolument être séchées avec une serviette en papier jetable qui est ensuite jetée dans une poubelle fermée.

ROLE DES FAMILLES :

Les parents jouent un rôle essentiel dans la gestion de l'épidémie du COVID 19, il est donc essentiel qu'avant l'arrivée de chaque enfant les familles :

- Apprennent les gestes barrières et sensibilisent leurs enfants à leur utilité.
- Contrôlent la température de leur enfant avant leur arrivée à l'école. Au-dessus de 37,8° C l'enfant ne pourra être accueilli.
- Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants toutefois si la famille souhaite en fournir un à l'enfant celui-ci pourra le porter.
- Le personnel aura à sa disposition des masques en tissu conformes aux normes, ainsi que des gants et du gel hydroalcoolique qu'ils pourront utiliser à loisirs.
- Le masque est obligatoire pour les personnels intervenant auprès des enfants de maternelle et est facultatif pour les personnels en élémentaire. Toutefois si le protocole sanitaire de l'école prévoit un port de masque obligatoire il en sera de même pour les agents SIVOM intervenant sur les temps périscolaires.
- Les agents du SIVOM ne sont pas testés au Covid 19.

ENCADREMENT :

- 1 adulte pour 8 enfants en maternel.

Il permettra de sensibiliser les enfants au respect des gestes barrières et à la distanciation physique.

ACCUEIL DU MATIN :

Horaires :

L'accueil a lieu aux horaires habituels c'est-à-dire à partir de 8H jusqu'à 9H.

Les familles sont invitées à passer par le portail côté de la médiathèque, la directrice sera présente au portail.

Gestion des flux :

- Une signalisation via un panneau rappelant les consignes de distanciation sociale sera installée devant l'école et les enfants seront accueillis par un adulte un par un (sauf en cas de fratries).
- Systématiquement à leur arrivée les enfants sont invités à se laver les mains.
- Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition des enfants souhaitant en disposer.
- Pour rappel le masque chez l'enfant en école primaire n'est pas conseillé.
- En aucun cas les familles ne sont autorisées à pénétrer dans l'établissement.

Organisation :

Les enfants sont accueillis un par un, ils sont invités à se laver les mains à leur arrivée. Ils sont répartis par salle en fonction des groupes définis par groupe scolaire dans des espaces identifiés et délimités.

Il leur sera rappelé les gestes barrières ainsi que les consignes de distanciation physique.

Afin que ces consignes soient plus facilement comprises et appliquées par les enfants et pour les rendre plus ludiques des chansons, comptines et autres jeux seront mis en place par les animateurs

Des marquages pourront être aménagés afin que les enfants puissent avoir des repères visuels.

L'animateur et/ou la directrice assurant l'accueil de la famille vérifiera que l'enfant a bien son pique-nique, sa bouteille d'eau ainsi que deux serviettes en papier pour le repas de la pause méridienne.

Hygiène :

Les salles d'accueils lorsqu'elles sont utilisées sont aérées dès 8H par les animateurs.

Le matériel est désinfecté à l'aide de spray mis à disposition pour les animateurs chargés de l'accueil.

TEMPS D'ACTIVITE MATIN ET APRES-MIDI

Les jeux collectifs, de ballons, ou amenant à un contact physique entre enfants sont interdits.

Des jeux individuels respectant la distanciation sociale seront proposés de préférence en extérieur.

Les salles d'accueils lorsqu'elles seront utilisées seront aérées durant tout le temps d'accueil.

Le matériel et les jeux personnels sont autorisés mais ne doivent pas être échangés entre enfants.

Une caisse de petit matériel sera mise à disposition et désinfectés après chaque utilisation.

Hygiène :

Les salles d'accueils lorsqu'elles sont utilisées sont aérées tout au long des activités.

Le matériel est désinfecté à l'aide de spray grâce à la présence des agents communaux.

TEMPS DE REPAS

Organisation repas :

Les animateurs conduisent les enfants par petits groupes aux sanitaires.

Chaque enfant aura son propre pique-nique, sa propre bouteille d'eau et ses 2 serviettes en papier.

Le repas se déroulera en extérieur sous le préau de la cour de récréation à l'abri du soleil et du vent sur table avec chaises.

En cas de pluie les enfants mangeront dans la salle polyvalente et une animation sera proposée par un ou des animateurs dans ce même lieu.

A l'issue du repas les enfants sont invités à passer aux sanitaires par petits groupes.

Attention : Les repas de type pique-nique froid sont fournis par la famille. Aucun moyen de réchauffer les repas portés par l'enfant ne sera mis à disposition. La commune de La Trinité comme le SIVOM Val de Banquière décline toute responsabilité quant au pique-nique fourni par la famille.

Les consignes et recommandations quant au transport etc.... du pique-nique seront transmises aux familles habituellement utilisatrices du service de restauration par mail en amont du 12 mai 2020.

Hygiène :

Du personnel communal en nombre est mis à disposition pour désinfecter les sanitaires après chaque passage d'enfants.

Par ailleurs, une désinfection sera réalisée entre chaque passage d'enfants sur les tables aménagées pour le repas en extérieur.

LE GOÛTER

Organisation :

Les enfants sont invités à passer par groupe aux sanitaires.

Le goûter est fourni par le SIVOM val de Banquière pour tous les enfants.

Ce goûter sera individuel (paquet de gâteaux emballages individuels, gobelets en plastique...)

Ce goûter est pris par groupe en extérieur sous le préau de la cour de récréation à l'abri du soleil et du vent sur table avec chaises.

En cas de pluie les enfants mangeront dans les salles de classe ou salle polyvalente et une animation sera proposée par un ou des animateurs dans la salle de classe.

Hygiène :

Du personnel communal en nombre est mis à disposition pour désinfecter les sanitaires après chaque passage d'enfants.

Par ailleurs, une désinfection sera réalisée entre chaque passage des enfants sur les tables aménagées pour le repas en extérieur.

ACCUEIL DU SOIR :

Horaires :

Les horaires d'accueils sont modifiés afin de pouvoir assurer un nettoyage approfondi des écoles.

Accueil périscolaire : 17H à 18H

Gestion des flux :

- Une signalisation via un panneau rappelant les consignes de distanciation sociale sera installée devant l'école et les enfants seront accueillis par un adulte un par un (sauf en cas de fratries).
- Systématiquement à leur arrivée les enfants sont invités à se laver les mains.
- Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition des enfants souhaitant en disposer.
- Pour rappel le masque chez l'enfant en école primaire n'est pas conseillé.
- En aucun cas les familles ne sont autorisées à pénétrer dans l'établissement.

Les parents peuvent se présenter à n'importe quel moment entre 17H à 18H pour récupérer leur(s) enfant(s).

Les parents sont invités à respecter les mesures de distanciation physique signalées à l'entrée de l'école et à respecter les horaires d'accueils.

Organisation :

Sont proposés à tous les enfants des jeux et activités respectant les mesures de distanciation physique.

Les enfants sont remis aux familles un par un (sauf en cas de fratries) par l'animateur référent.

Hygiène :

Du personnel communal sera présent et sera chargé du nettoyage des sanitaires après chaque passage d'enfants.

Il sera également chargé de participer à la désinfection du petit matériel mis à disposition des enfants après leur utilisation ainsi que du ménage et de l'entretien des salles et espaces utilisés.

PROCEDURE EN CAS DE SUSPICION DE COVID 19 CHEZ L'ENFANT

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée ou à l'extérieur permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière et mise à disposition de l'enfant d'un masque pédiatrique fourni par l'établissement. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- L'élève ne pourra revenir qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale et fournir un certificat médical.

PROCEDURE EN CAS DE SUSPICION DE COVID 19 CHEZ LE PERSONNEL

- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrières.

Le lieu défini pour l'isolement sur cet établissement est : La salle des maîtres.

CONTACTS ET INFORMATIONS :

- **Directrice ACM :**

Valérie Massei - vmassei@svdb.fr - 06 16 65 56 10

- **Coordination ACM**

Laurent Aubouy - aubouy.laurent@gmail.com - 06 69 61 00 85

- **Responsable service enfance La Trinité**

Margot Seston - margot.seston@svdb.fr - 06 13 32 71 31